

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Mardi, 14 octobre 2025 – 18h30

1. Ouverture de la rencontre/ vérification du quorum

Présences :

Équipe-école

Yvan Bergeron, directeur – présent
Annie Bélanger, directrice adjointe – présente
Pierre-Olivier Bourque-Jutras, enseignant – présent
Jennifer Laperle, enseignante – présente
Nadéra Ouferhat – enseignante - présente
Karima Ailane, technicienne SDG – présente
Marie-Hélène Gagné, secrétaire d'école - présente

Représentante de la communauté

Julie Hornez, responsable du service des loisirs
Saint-Fabien - présente

Parents

Nancy Caouette – présente
Maryse Robitaille – présente
Maya Charette-Côté – présente
Sébastien Veillet – présent
Anita Rowan - présente

1. Ouverture de la rencontre/vérification du quorum

Le quorum est atteint, la rencontre débute à 18h33.

2. Nomination d'un(e) secrétaire

Marie-Hélène Gagné, secrétaire d'école, est nommée secrétaire de la rencontre.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.



4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 juin 2025

Le point suivant a été ajouté au Varia :

- Il est discuté de voir à une façon équitable de ventiler le budget au fonds 4-9 afin que tous les élèves en profitent. Par exemple, les enseignants de chaque niveau pourraient déposer des demandes de soutien financier dès le début de l'année.

Le procès-verbal du 9 juin est adopté à l'unanimité.

5. Élection du ou de la président(e) et du ou de la vice-président(e)

Nancy Caouette se propose comme présidente et est nommée à l'unanimité.

Maya Charrette-Côté se propose comme vice-présidente et est nommée à l'unanimité.

6. Adoption de la régie interne 2025-2026

Présentation du document de régie interne du conseil d'établissement de l'école Saint-Fabien par la direction. Des modifications sont apportées séance tenante pour mettre le document à jour et il sera disponible sur le site Internet de l'école.

Le document de régie interne est adopté à l'unanimité.

7. Calendrier des rencontres

Les rencontres du CÉ prévues au calendrier 2025-2026 auront lieu le :

- Mardi, 14 octobre 2025
- Mardi, 2 décembre 2025
- Mardi, 3 février 2026
- Mardi, 31 mars 2026
- Mardi, 9 juin 2026

8. Adoption du budget de fonctionnement et de formation du CÉ

Le budget de 800\$ se divise en deux volets, 400 \$ est prévu pour la formation et 400 \$ pour le fonctionnement, souvent utilisé pour un événement repas à la fin de l'année.

Les budgets sont adoptés à l'unanimité.

9. Adoption du Plan de lutte

La direction résume les grandes lignes du Plan de lutte en mentionnant les différents ateliers préventifs liés à cet aspect (Programme Hors-Piste, Parle OMÉGA, organisme L'Anonyme, ateliers du SPVM).

La synthèse du Plan de lutte est disponible sur le site Internet de l'école.

L'actualisation du plan de lutte est adoptée à l'unanimité.

10. Déclaration annuelle d'intérêts des membres du conseil d'établissement (formulaire)

Chaque membre parent du CÉ remet sa déclaration annuelle d'intérêt.

11. Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement (capsules)

La direction explique le fonctionnement pour les formations. Le lien de fonctionnement pour les formations sera envoyé par courriel au seul membre parent ne l'ayant pas complétée.

12. Sujets d'approbation

12.1 Règlementation du service de garde

La technicienne du SDG présente les modifications à la règlementation du service de garde qui est disponible sur le site Internet de l'école.

La règlementation du service de garde 2025-2026 est approuvée à l'unanimité.

12.2 Plan local des mesures d'urgence

Des modifications ont été apportés au plan de mesures d'urgences. Un exercice de feu a été fait dans chacun des bâtiments. Un second sera fait ultérieurement dans l'année scolaire. Deux exercices sont également prévus sur les heures du service de garde. En cas d'évacuation, le lieu de relocalisation temporaire sera l'école secondaire Louis-Riel.

Le PLMU est approuvé à l'unanimité.

12.3 Autorisation de sorties dans le quartier

La direction demande l'approbation préalable de toutes sorties dans un périmètre restreint (environ 1km) aux alentours de l'école.

La demande est approuvée à l'unanimité.

12.4 Budget émulation (demande enseignants)

Les enseignants demandent la reconduction du budget émulation par classe pour des activités récompenses avec leurs élèves

Un montant de 7\$ par enfant est accordé pour tous les groupes de la maternelle à la 6^e année.

Un montant de 70\$ pour les spécialistes à temps complet est accordé pour l'année en cours.

Ces montants seront déduits du Fonds 4-9.

12.5 Campagne de financement OPP

Les demandes officielles des campagnes de financement sont à venir.

La campagne de financement des Paniers Bio approuvée l'an dernier est terminée. Les montants amassés serviront à défrayer en partie certaines activités étudiantes.

La campagne de financement du Marché de Noël est à finaliser et à approuver.

12.6 Sorties scolaires

Les enseignants demandent l'approbation de différentes sorties scolaires.

Voici les sorties qui sont présentées :

- 20 novembre 2025 – Groupe 502-601-603 – Salon du livre de Montréal
- 5 février 2026 – 5^e année – Parc national des îles de Boucherville
- 11 février 2026 – 6^e année – Parc nature Pointe-aux-Prairies
- 16 au 18 juin 2026 – 6^e année – Port-au-saumon à Charlevoix
- Juin 2025 – 5^e année – Journée à Québec

Les sorties sont approuvées à l'unanimité.



13. Points d'information

13.1 Direction

13.1.1 Surplus et déficit (24-25)

La direction présente le surplus budgétaire reporté de 2024-2025 du fond 4.

- O.P.P. – 71 037,96 \$
- Éducation physique – 6 139,47 \$
- Ventes de romans 6^e – 2 353,57 \$
- Reliquat (géré par la direction) 7 624 \$

13.1.2 Ventilation du budget

Présentation du budget 2025-2026, la direction présente l'utilisation des différents fonds et explique plus spécifiquement l'utilisation des différentes mesures ministérielles reçues jusqu'à présent au fonds 6.

13.2 Personnel enseignant

L'implication des élèves, des parents et de l'équipe-école ont contribué au succès du cross-country du 9 octobre dernier. Une mention spéciale aux enseignants d'éducation physique, Mme Jennifer Laperle et M. David Côté, pour leur dévouement.

Les enseignants demandent au CÉ un soutien financier pour l'achat de nouvelles colonnes de son et d'une console de mixage pour les nombreux évènements de l'école. Les membres sont en accord avec cette demande et en attente de soumissions.

Le CÉ autorise la dépense qui sera payée à même le fonds 4-9.

13.3 Service de garde (journées pédagogiques)

La technicienne du SDG présente les journées pédagogiques de l'année. Elle demande l'autorisation de charger aux parents un frais supplémentaires variant de 5 à 10 \$ pour la préparation d'activités lors de 3 journées d'animation par l'équipe-école.

Les membres du CÉ y voient un grand avantage monétaire comparativement à des sorties à l'externe. En attente d'une confirmation du CSSDM que ces frais peuvent être chargés aux parents.

13.4 OPP

La première rencontre de l'année de l'OPP a déjà eu lieu. Le Marché de Noël devrait se tenir au début du mois de décembre.

13.5 Représentant au comité de parents

Aucune intervention

13.6 Membre de la communauté

Les Loisirs Saint-Fabien tiendront leur assemblée générale le dimanche 16 novembre prochain à 9h30.

13.7 Parole au public

Aucune intervention

14. Varia

Aucune intervention

15. Levée de la rencontre

L'assemblée est levée à 20h45.



Yvan Bergeron
Directeur



Nancy Caouette
Présidente